

garantir le canton de St-Gall, lequel a contracté un nouvel emprunt pour rembourser l'emprunt d'Etat du 31 mars 1920.

Conformément aux prescriptions légales, cette demande est portée à la connaissance des intéressés, auxquels un délai expirant le 27 juin 1925 est fixé pour former éventuellement opposition, par écrit, auprès du département fédéral des chemins de fer, à Berne.

Berne, le 5 juin 1925.

Le secrétaire du département fédéral des chemins de fer :

Dr. O. Leimgruber.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

PLACES.

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département poli- tique. (Office fédéral de l'émigration).	Commis de II ^e classe.	2200 à 3800	22 juin 1925 [2].	Bonne instruction sco- laire, connaissance de deux langues nationales.
La place est occupée provisoirement.				
Département fédé- ral de l'intérieur. (Président du Conseil de l'École polytechnique fédé- rative à Zurich.)	Jardinier pour les champs d'essais pour l'agricul- ture, la viticul- ture et la culture fruitière.	2800. plus les allocations de renché- rissement.	20 juin 1925 [2].	Connaissances appron- dies du métier.
Département de justice et police. (Bureau fédéral des assurances.	2 experts techni- ques de II ^e classe.	5200 à 7300, plus les alloca- tions de ren- chérisse- ment.	20 juin 1925 [2.]	Etudes universitaires. Connaissance appron- die de la science actua- rielle. Un des experts au moins doit être de lan- gue française.
Département des douanes. (Administration des douanes.) Direction des douanes à Lausanne.	Receveur au bu- reau secondaire des douanes Val- lorbe-route.	2200 à 3300	20 juin 1925 [2].	Connaissance du service des douanes.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.06.1925
Date	
Data	
Seite	652-652
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 330

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.